

LA COMÉDIE- FRANÇAISE

29.1.2025-
11.6.2025

AU

cycle de rencontres

COLLÈGE
DE FRANCE

La Comédie-Française et le Collège de France : deux utopies démocratiques ?

Rencontre avec **Éric Ruf**, administrateur général de la Comédie-Française,
Thomas Römer, administrateur du Collège de France et titulaire de la chaire Milieux
bibliques, et **William Marx** titulaire de la chaire de Littératures comparées,
conduite par la journaliste **Mathilde Serrell**

En ligne sur le site du Collège de France

Éclairage pédagogique par Anne Delaplace, professeure de lettres

« Les professeurs du roi invitent les comédiens du roi à partager leur science du théâtre. » C'est ainsi que William Marx, professeur au Collège de France (chaire de Littératures comparées) formule le projet réjouissant de faire se rencontrer, pour la première fois, deux institutions singulières de la culture française : le Collège de France et la Comédie-Française. Un cycle de sept conférences (courant du 29 janvier au 11 juin 2025) offre ainsi au public la chance d'assister librement au dialogue contemporain de deux maisons multiséculaires. Pour inaugurer cet échange, sur la scène de l'amphithéâtre Marguerite de Navarre, deux administrateurs se donnent la réplique : Éric Ruf, administrateur général de la Comédie-Française depuis 2014, comédien, metteur en scène et scénographe, et Thomas Römer, administrateur du Collège de France et titulaire de la chaire Milieux bibliques. Une rencontre éclairée par William Marx et conduite par la journaliste Mathilde Serrell.

DOCET OMNIA

La devise du Collège de France traduit à elle seule l'idéal humaniste qui l'a vu naître à la Renaissance : « On y enseigne toutes choses ». Fondé par François 1^{er} en 1530, le Collège des lecteurs royaux a pour vocation de faire concurrence au monopole de l'enseignement détenu par la Sorbonne, qui ne transmet le savoir qu'en latin et sous l'autorité de l'Église. À rebours de cette conception religieuse de la connaissance, les premiers lecteurs royaux enseignent des disciplines audacieuses pour l'époque : le grec, les mathématiques et l'hébreu. Dès son origine, la fonction du Collège de France est de favoriser la recherche dans tous les champs du savoir sans exception (lettres, sciences et arts) et d'en transmettre les fruits au public le plus large par un enseignement libre et gratuit. Cette double exigence, d'érudition et de transmission, maintenue à travers les siècles par la France royale, impériale, puis républicaine, fait du Collège de France un lieu de diffusion des connaissances unique au monde.

SIMUL ET SINGULIS

Comme le précise Thomas Römer, la Comédie-Française fait figure de « petite sœur » du Collège de France : les deux institutions ont une même origine (royale) et ont hérité d'un idéal commun, l'exigence culturelle. Une histoire de famille, en somme, mais qui aurait attendu presque cinq siècles pour ouvrir le dialogue. Voulu par Louis XIV pour « rendre les représentations des comédies plus parfaites », la Comédie-Française est fondée en 1680. Elle naît de la réunion de deux troupes : celle de l'Hôtel de Bourgogne et celle de l'Hôtel Guénégaud composée des comédiens de Molière. Mort en 1673, ce dernier n'a donc pas vécu la naissance de la troupe, mais il en est devenu la figure tutélaire, le « patron » auquel, aujourd'hui encore, tous les 15 janvier, les Comédiens-Français rassemblés rendent hommage sur la scène de



la Salle Richelieu. Bénéficiant du privilège royal et du monopole du théâtre à Paris lors de sa naissance, cette troupe a acquis un savoir-faire précieux qui a traversé les siècles. Sa devise, « *Simul et Singulis* » : « être ensemble et être soi-même », traduit ainsi ce projet d'excellence avant tout collective, tout en soulignant pour chaque comédien et chaque comédienne la nécessité de conserver son talent singulier. La Comédie-Française est la troupe en activité la plus ancienne au monde.

UN MODÈLE DE GOUVERNANCE UTOPIQUE

Outre leur origine royale et séculaire, le Collège de France et la Comédie-Française partagent un modèle de gouvernance tout à fait singulier, fondé sur la collégialité. Sur la scène du théâtre comme sur celle du savoir, les décisions se prennent en commun et sur un pied d'égalité. Ainsi, au Collège de France, le savoir s'organise en chaires – une cinquantaine aujourd'hui – qui ne sont ni permanentes ni hiérarchisées. Le Collège des professeurs, réuni dans son ensemble et toutes disciplines confondues, choisit en toute indépendance une personnalité selon l'importance et l'originalité de ses travaux avant de lui confier une chaire. C'est précisément cette liberté de recrutement qui a permis l'élection de personnalités contestées par le pouvoir politique ou marginalisées par le milieu universitaire. William Marx souligne ainsi le caractère « disruptif » de certains recrutements célèbres, comme celui de Jules Michelet en 1838 à la chaire d'Histoire et de morale, symbole de l'audace romantique, ou celui du philologue Georges Dumézil en 1949 à la chaire de Civilisation indo-européenne, qui fit polémique. Cette indépendance du recrutement fondée sur la collégialité des professeurs, et non sur la verticalité d'un pouvoir extérieur à l'institution, est la condition même de son ambition, ainsi formulée par son administrateur Thomas Römer : « rendre le savoir accessible à tous sans avoir de comptes à rendre à personne. »

La Comédie-Française s'organise quant à elle comme une coopérative de comédiennes et de comédiens. Si seul l'administrateur général peut nommer pensionnaire un acteur ou une actrice, seule l'assemblée générale des sociétaires peut conférer le statut de sociétaire à un pensionnaire. Les cooptations, les salaires, les départs sont ainsi décidés collégialement. Éric Ruf insiste sur la spécificité de cette gouvernance entre pairs, qui fait selon lui de la Comédie-Française une « petite république démocratique ». Son idéal égalitaire s'exprime dans tous les espaces de la « Maison » : sur les affiches des spectacles où les noms des comédiennes et des comédiens sont mentionnés sans distinction ; sur scène où les artistes saluent en ligne, indépendamment de l'importance de leur rôle ou de leur renommée. L'emblème de la Troupe exprime à lui seul cette exigence du collectif : une ruche bourdonnante où toutes les abeilles, unies dans un même effort, contribuent à l'œuvre commune.

Le Collège de France et la Comédie-Française apparaissent ainsi comme deux microsociétés, deux petits territoires de pensée et de création indépendants dont le fonctionnement, collégial et libre, n'est pas sans évoquer l'univers de l'utopie. Ce sont deux lieux qui, littéralement, n'existent nulle part ailleurs.

UN IDÉAL D'ÉMANCIPATION DÉMOCRATIQUE

L'éducation du plus grand nombre – inséparable de l'idéal utopique conçu par Thomas More à l'aube du XVI^e siècle – est une valeur essentielle de l'esprit humaniste qui a présidé à la fondation du Collège de France. Si, dès l'origine, les cours sont en accès libre et gratuit, cette volonté de diffuser le savoir au public le plus large s'est accentuée récemment avec l'accès au numérique. Pionnière en la matière, l'institution met en ligne, publiquement et gratuitement, un grand nombre des conférences qui sont données en son sein. Thomas



Römer souligne le caractère à la fois précieux et rassurant de cette possibilité d'accéder librement aux savoirs, où que l'on soit et d'où que l'on vienne, et y voit le signe d'« un idéal démocratique essentiel à l'émancipation et au progrès de l'esprit ». Dans ce même souci d'ouverture au plus grand nombre, la Comédie-Française œuvre depuis 2020 à une programmation en ligne, gratuite et accessible à tous et toutes : représentations captées, Théâtre à la table, rencontres filmées, podcasts, chaîne YouTube et réseaux sociaux offrent divers canaux d'accès libre à la création. L'attention accordée d'autre part aux publics scolaires ou du champ social permet d'élargir l'éventail des spectateurs et des spectatrices, et de donner à chacun et chacune la chance d'assister à une représentation dans un lieu historique, patrimonial, qui peut paraître intimidant. Ce souci du bien commun réunit les deux institutions dans un idéal de transmission qui, de la Renaissance aux Lumières, a trouvé son épanouissement dans les valeurs de la République.

UN SAVOIR VIVANT

Loin de porter des savoirs anciens et figés par la tradition, le Collège de France et la Comédie-Française s'inscrivent dans une même volonté de modernité et de renouvellement. Thomas Römer insiste sur cette ambition des professeurs d'« enseigner la recherche en train de se faire », de mettre à la disposition des chercheurs et des chercheuses des bibliothèques, des laboratoires, des salles de cours, pour que le fruit de leur travail s'incarne dans un enseignement actuel et en constante évolution. La création de certaines chaires, comme la chaire de Poétique inaugurée par Paul Valéry en 1937, participe de ce vœu d'ouverture, d'invention de discours nouveaux et traduit la certitude qu'un ou une artiste peut élaborer une pensée sur son art. La chaire annuelle de création artistique,



LA COMÉDIE-FRANÇAISE ET LE COLLÈGE DE FRANCE : DEUX UTOPIES DÉMOCRATIQUES ?

née en 2004, prolonge cette ambition d'accompagner la création contemporaine et de lui offrir un espace de réflexion et d'expression : l'architecte Christian de Portzamparc, le compositeur Pascal Dusapin ou l'écrivain Alain Mabanckou ont contribué à cet élan. La chaire annuelle offerte au dramaturge Wajdi Mouawad très récemment, *L'Invention de l'Europe* par les langues et les cultures, témoigne de cette ouverture au temps présent, à la contemporanéité de la création, à l'urgence d'un discours neuf sur le monde. L'invitation d'Éric Ruf, enfin, traduit cette volonté d'interdisciplinarité et de dialogue, gage d'un savoir ouvert à l'altérité. Cette exigence de porosité avec son temps, la Comédie-Française l'incarne elle aussi, à travers son répertoire toujours en mouvement, qui accompagne l'écriture contemporaine en France comme à l'étranger. On la retrouve aussi dans la création, en 2009, de *L'Académie*, qui offre à de jeunes artistes la possibilité de se former pendant un an à la Comédie-Française, et qui permet en retour à l'institution de se remettre en question et de se renouveler.

Le Collège de France et la Comédie-Française ont donc un même idéal en partage. Sur les deux rives de la Seine, ces deux institutions royales ont traversé les siècles et les régimes politiques, se sont adaptées à leur temps sans pour autant perdre leur identité originelle. Comme la figure de Molière, elles sont devenues des « classiques » de la culture française, au sens le plus universel du terme, dont on pourrait emprunter la définition à Italo Calvino : elles n'ont « jamais fini de dire ce qu'[elles] ont à dire ». En faisant résonner sur l'estrade du Collège de France les six coups du brigadier de la Comédie-Française, Éric Ruf ouvre théâtralement un dialogue qui, assurément, sera fécond.



Les images de ce dossier sont extraites de la captation de la soirée
© coll. Collège de France